

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 12 décembre 2017

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

**V/Réf. : [REDACTED]
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-408**

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 11 décembre 2017 et transférée à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie des dossiers qu'il pourrait détenir concernant l'Auberge Le Cormoran Inc. (NEQ : 1142884163) ainsi que la propriété sise au 196, rue Sainte-Anne, à Baie-Saint-Paul.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers fermés correspondant à votre demande : STE-Q-195399-1310 et STE-Q-202079-1406.

Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherche par adresse, numéro de lot ou numéro d'entreprise.

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique de ce jour, vous trouverez en pièces jointes une copie des plunitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

...2

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs